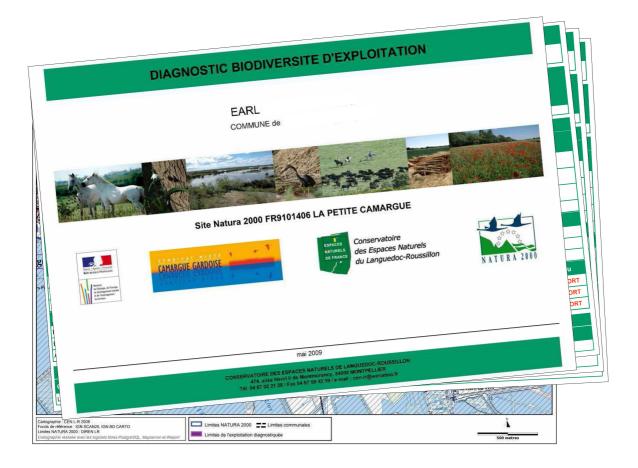
# DIAGNOSTIC BIODIVERSITE D'EXPLOITATION AGRICOLE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

# Notice d'utilisation



#### Mars 2009



### Table des matières

1.	Objectifs du diagnostic biodiversite d'exploitation	3
	Domaines d'utilisation du diagnostic pour l'exploitant agricole	
	Principes de la méthode de diagnostic du CEN L-R	
4.	Infrastructures agro-écologiques et unités agro-écologiques	4
5.	Le taux d'artificialisation : Indicateur quantitatif	4
6.	L'état de conservation : Indicateur qualitatif	5
7.	Evaluation du niveau d'enjeu pour la conservation de la biodiversite	7
8.	Préconisation des mesures	8
	Hiérarchisation des mesures	
10	. Déroulement d'un diagnostic biodiversité	8
10	.1. Caractérisation de l'exploitation	8
10	.2. Inventaire, cartographie et évaluation de l'état de conservation des IAE/UA	۱E9
10	.3. Evaluation du niveau d'enjeu, préconisations de gestion et hiérarchisation d	des
me	esures	9
10	.4. Rapport et rendu du diagnostic	9

ANNEXES Formulaires de saisie Exemple de diagnostic

#### 1. OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC BIODIVERSITE D'EXPLOITATION

- Faire un état des lieux de la biodiversité sur une exploitation agricole donnée.
- Evaluer le niveau d'artificialisation de l'exploitation et l'état de conservation des éléments de biodiversité.
- Proposer des mesures visant le maintien ou l'amélioration des pratiques favorables à la biodiversité.
- Sensibiliser l'exploitant agricole via un document accessible et illustré, et en créant un moment de discussion, de partage de connaissance et de savoir-faire avec lui.

#### 2. DOMAINES D'UTILISATION DU DIAGNOSTIC POUR L'EXPLOITANT AGRICOLE

- Contractualisation de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)
- Souscription à des cahiers des charges de metteurs en marché incluant un volet « gestion de la biodiversité »
- Accès à certaines formes de certification (ex. projet de certification des exploitations agricoles à Haute Valeur Environnementale)

#### 3. Principes de la methode de diagnostic du CEN L-R

L'objectif de cette méthode est d'évaluer la biodiversité d'une exploitation à partir d'indicateurs simples n'exigeant ni un nombre de jours de prospections trop important (un diagnostic préalable à la contractualisation de MAET est financé pour environ 3 jours de travail) et ni des compétences dans les domaines naturalistes trop pointus.

D'autre part selon le rapport de l'expertise scientifique collective de l'INRA (Le Roux et al., 2008) :

- « A l'échelle du paysage, les effets de l'agriculture sur la biodiversité sont avant tout liés au niveau d'intensification de l'agriculture et au <u>niveau d'homogénéisation du paysage généré</u>. Pour le second aspect, le pourcentage d'éléments semi-naturels (incluant notamment les éléments boisés, les prairies non intensives, les bords de champ et les haies) présents dans le paysage, et dans une moindre mesure <u>la qualité des habitats locaux et la connectivité</u>, apparaissent être des facteurs importants pour <u>la biodiversité</u>. »
- « la richesse des oiseaux est positivement corrélée au pourcentage d'éléments-semi-naturels et négativement au niveau de fertilisation.
- la richesse des plantes herbacées augmente avec le pourcentage d'éléments semi-naturels et diminue avec le pourcentage de surfaces en cultures fortement fertilisées (>150 kg N/ha/an) dans le paysage
- la richesse de tous les groupes d'arthropodes augmente avec le pourcentage d'éléments seminaturels [...] et augmente avec la diversité des cultures [...] »
- « Les pourcentages d'éléments semi-naturels dans les paysages agricoles français sont très variables. Dans les zones de grandes cultures, ils peuvent représenter moins de 10% de la superficie agricole, alors que dans certaines zones de production herbagère, ils peuvent représenter plus de la moitié du territoire. Le pourcentage de la superficie totale agricole occupée par des éléments seminaturels est inférieur à 20% (valeur considérée comme critique par les écologues) dans une cinquantaine de départements français, dont la surface cumulée utilisée par l'agriculture correspond à environ 65% de la surface agricole totale du pays. »

A partir de ces éléments, deux indicateurs ont été choisis :

- l'un, quantitatif, qui reflète le taux d'artificialisation (niveau d'homogénéité du paysage de l'exploitation,
- l'autre, qualitatif, qui reflète l'état de conservation des éléments du paysage supports de la biodiversité de l'exploitation.

Plus le taux d'artificialisation (ou d'homogénéité) est faible et plus l'état de conservation des éléments du paysage supports de la biodiversité est élevé, plus la biodiversité a de chance d'être élevée.

Outre l'aspect quantitatif et qualitatif de ces éléments, leur intérêt patrimonial est également évalué. Cette information permet de mettre en évidence les éléments du paysage possédant une responsabilité particulière pour la conservation des éléments de la biodiversité rares ou menacés. Cette information permet également de hiérarchiser les préconisations de gestion.

#### 4. INFRASTRUCTURES AGRO-ECOLOGIQUES ET UNITES AGRO-ECOLOGIQUES

Les éléments du paysage supports de la biodiversité en contexte agricole et donc généralement maintenus et entretenus par les exploitants sont appelés infrastructures agro-écologiques ou unités agro-écologiques.

Pour que les éléments du paysage soit des IAE et UAE, il est obligatoire que :

- le substrat ait un faible niveau d'artificialisation : sols non labourés, absence de traitements phytosanitaires...
- la végétation soit majoritairement spontanée : recouvrement en espèces allochtones nul ou faible (ce qui exclut par exemple les cultures, les prairies artificielles fleuries, certaines plantations).

Sont désignés sous le terme d':

- Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE): les éléments ponctuels et linéaires comme les haies, les bandes enherbées, les fossés, les talus, les arbres isolés, les mares...
- Unités Agro-Ecologiques (UAE) : les élément surfaciques comme les pelouses, les bosquets, les prés vergers, les prairies naturelles, les friches, les landes, les îlots de garrigue, les zones humides...

Une IAE ou une UAE peut correspondre à un unique habitat semi-naturel ou à un regroupement d'habitats. Généralement, chaque IAE ou UAE est gérée de manière homogène.

NB: IAE et UAE sont parfois désignées, selon les contextes, sous les expressions suivantes: Surfaces de Compensation Ecologique (SCE), Zones Non Productives (ZNP), milieux ou habitats interstitiels, éléments fixes du paysage, habitats semi-naturels.

#### 5. LE TAUX D'ARTIFICIALISATION: INDICATEUR QUANTITATIF

L'indicateur quantitatif se base sur la surface de l'exploitation dédiée aux infrastructures ou unités agro-écologiques (habitats semi-naturels) par rapport à la surface agricole utile. Cet indicateur permet d'évaluer le taux d'artificialisation du paysage et des habitats de l'exploitation.

#### Exemple 1: Exploitation viticole

Surface totale en IAE/UAE: 4 ha

- Haies: 3000 m x 3m = 0,9 ha

- Bandes enherbées : 1500 m x 3m = 0,45 ha

Fossés: 500 m x 3m = 0,15 haFriches: 0,5 ha + 1,5 ha = 2 ha

Bosquet = 0,5 haSurface en vigne : 21 ha

SAU = 25 ha => IAE/UAE= 16 %

Taux d'artificialisation = 100-16 = 84 %

#### Exemple 2: Exploitation ovins lait

Surface totale en IAE/UAE : 281,5 ha
- Haies : 5000 m x 3m = 1,5 ha
- Prairies naturelles : 10 ha = 5,5 ha

- Parcours: 270 ha

Surface en terres labourables: 68,5 ha

SAU = 350 ha => IAE/UAE= 80 %

Taux d'artificialisation = 100-80 = 20 %

#### 6. L'ETAT DE CONSERVATION : INDICATEUR QUALITATIF

L'état de conservation est établi à partir de l'état de la végétation qui constitue la majorité des IAE/UAE et qui par son caractère intégrateur synthétise les conditions du milieu et le fonctionnement du système (donc les pratiques agricoles).

L'état de conservation des IAE/UAE correspond à l'écart entre l'état de la végétation constituant ces IAE/UAE et un état de référence. Il permet d'évaluer le niveau d'intensification de l'IAE/UAE. Le principe proposé ici est issu d'un travail sur les habitats Natura 2000 réalisé en Allemagne et en Autriche, repris par le CEN-LR pour évaluer les habitats du Parc National des Cévennes et généralisé pour l'ensemble de la région L-R.

L'état de référence correspond à un état optimal pour la conservation de la biodiversité. Il est évalué pour chaque IAE et chaque habitat composant les UAE à partir d'indicateurs chiffrés, donc mesurables et répétables dans le temps, appartenant à trois catégories :

- la structure spatiale
- la composition floristique
- les dégradations.

La diversité biologique relevée dans un habitat est étroitement corrélée à ces trois paramètres.

Structure	Ecart de la structure de l'habitat décrit par rapport à un état de référence optimal pour la biodiversité (sources utilisées pour l'état de référence : avis
	d'experts, bibliographie, comité de suivi)
Composition	Diversité floristique
	Recouvrement d'espèces allochtones
	Recouvrement d'espèces nitrophiles/rudérales
Dégradations	% en surface de l'IAE/UAE impactée par les dégradations

Pour chaque catégorie, plusieurs indicateurs sont proposés afin de pouvoir choisir le critère le plus adapté au contexte ou à la période d'évaluation.

Les indicateurs utilisés sont différents selon le type d'IAE ou d'habitat évalué. Toutefois, par soucis de simplification et parce qu'en général les habitats appartenant à la même synusie\* ont des modes de gestion identiques, chaque habitat n'a pas fait l'objet d'une grille d'évaluation. Ils ont été regroupés en fonction du type biologique dominant (par synusie\*).

Par exemple, pour les pelouses calcaires sèches ou semi-sèches, les pelouses acidiphiles, les prairies, les friches qui sont tous des habitats principalement constitués d'espèces végétales herbacées vivaces, correspondent une seule et même grille d'évaluation de l'état de conservation. Il est donc possible de définir des indicateurs utilisables pour plusieurs habitats différents mais ayant une écologie et un type biologique identique. Le nombre de grilles à produire est donc nettement réduit et il est possible de s'affranchir d'un inventaire floristique systématique.

#### o Exemple d'indicateurs d'état de conservation pour évaluer les haies.

		Indicateurs						
	Bon	Moyen	Défavorable					
Structure	Au moins 3 strates ligneuses	2 strates ligneuses	Moins de 2 strates ligneuses					
Composition	Liste d'espèces allochtones:  Mimosa (Acacia dealbata), Erable negundo (Acer negundo), Ailanthe (Ailanthus altissima), Arbre aux papillons (Buddleja davidii), Herbe de la pampa (Cortaderia selloana), Renouée du Japon (Fallopia japonica), Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia), Cyprès (Cupressus sp.), Séneçon en arbre (Baccharis hamiliifolia), Faux-indigo (Amorpha fruticosa), Chèvrefeuille du Japon (Lonicera japonica), Muguet des pampas (Saplichroa origanifolia)							
	- Plus de 4 espèces ligneuses autochtones - Haie naturelle d'espèces autochtones	<ul> <li>Entre 2 et 4 espèces ligneuses autochtones</li> <li>Recouvrement d'espèces allochtones &lt; 10%</li> </ul>	Moins de 2 espèces ligneuses autochtones     Haie artificielle à recouvremer d'espèces allochtones >10%					
Dégradations (Coupe à blanc, brûlage, traitement chimique, remblais, dépôts),	Dégradations visibles inférieures à 1%	Dégradations entre 1- 10%	Dégradations supérieures à 10%					

o Exemple d'indicateurs d'état de conservation pour évaluer les groupements herbacés vivaces.

		Indicateurs						
	Bon	Moyen	Défavorable					
Structure	<ul> <li>Recouvrement litière &lt;10%</li> <li>Recouvrement en ligneux &lt;20%</li> <li>Recouvrement en sol nu &lt;10% (hors pierres)</li> </ul>	- Recouvrement litière 10-20% - Recouvrement en ligneux entre 20 et 40% - Recouvrement en sol nu 10-20% (hors pierres)	- Recouvrement litière >20% - Recouvrement en ligneux >40% - Recouvrement en sol nu >20% (hors pierres)					
	Liste d'espèces allochtones : Séneçon du Cap, Herbe de la Pampa, Aster écailleux, Opuntia, Agave							
Composition	<ul> <li>Recouvrement en espèces allochtones &lt;1%</li> <li>Recouvrement en d'espèces nitrophiles/rudérales &lt;1%</li> <li>Nombre d'espèces bulbeuses ≥ 2</li> </ul>	- Recouvrement en espèces allochtones < 10% - Recouvrement en d'espèces nitrophiles/rudérales 1-10% - Nombre d'espèces bulbeuses = 1	- Recouvrement en espèces allochtones > 10% - Recouvrement en d'espèces nitrophiles/rudérales >10% - Nombre d'espèces bulbeuses = 0					
Dégradations Herbicides, dépôts, comblements, piétinement, passage d'engins	Dégradations inférieures <1%	Dégradations 1-10% de l'habitat	Dégradations supérieures à 10%					

La note finale d'état de conservation de l'IAE ou de l'habitat retenue est la note la plus faible parmi les indicateurs mesurés.

En effet, le diagnostic s'intègre dans une logique d'amélioration de la biodiversité. Ainsi, tout critère déficient doit pouvoir être corrigé par la gestion proposée en fin de diagnostic.

Suite à cette évaluation, une carte de l'état de conservation des IAE et UAE est produite. Pour les UAE composées de plusieurs habitats naturels, l'état de conservation affiché sur la carte sera celui de l'habitat le plus représentatif au regard des objectifs de gestion (cf. évaluation des enjeux écologiques).

\*Les synusies sont des communautés très homogènes du point de vue fonctionnel écologique. Elles regroupent des espèces qui vivent ensembles et ont des stratégies de vie similaires.

### 7. EVALUATION DU NIVEAU D'ENJEU POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Le niveau d'enjeu pour la conservation de la biodiversité des IAE/UAE est défini par la présence d'espèces (zone de reproduction avérée seulement) ou d'habitats inscrits sur les listes suivantes :

- liste des espèces protégées (faune, flore)
- annexe 1 de la directive « Oiseaux », annexe 1 et 2 de la directive « Habitats »
- liste des espèces ou habitats déterminants ou remarquables pour la désignation des ZNIEFF.

Le niveau d'enjeu de conservation est évalué pour chaque IAE/UAE. Il est classé selon trois catégories : moyen, fort, très fort.

L'évaluation des enjeux des IAE/UAE est basée sur le statut des espèces et des habitats présents sur l'IAE/UAE selon le tableau suivant.

Note	Faune	Flore	Habitats
Moyen	Protection nationale Annexe 4 de la directive « Habitats »	Remarquable ZNIEFF ou Déterminante ZNIEFF à critère	Pas de statut
Fort	Remarquables ZNIEFF ou à critères (critères non atteints) Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » Annexe 2 de la Directive « Habitats »	Protégée ou Déterminante ZNIEFF	Annexe 1 de la Directive Habitat
Très fort	Déterminant ZNIEFF strict ou à critères (critères atteints)	Protégée et Déterminante ZNIEFF	Déterminant ZNIEFF

Le niveau d'enjeu de l'IAE/UAE retenue correspond à la note de l'habitat ou de l'espèce qui s'y reproduit la plus élevée parmi les habitats d'intérêt communautaire ou les espèces d'intérêt communautaire présentes sur l'IAE/UAE.

#### Exemple:

Une UAE composée de pelouse sèche à Brome, habitat d'intérêt communautaire, avec présence de Jurinée naine (protégée au niveau national et déterminante ZNIEFF) et reproduction avérée de Lézard ocellé (déterminant ZNIEFF), obtient :

pour la faune : Trés fortpour la flore : Très fortpour l'habitat : Fort.

Le niveau d'enjeu de l'UAE pour la conservation de la biodiversité est donc « très fort ».

Dans le cas particulier des sites Natura 2000 qui bénéficie d'une hiérarchisation propre (cf. DOCOB) et à la demande du CSRPN et de la DIREN L-R, l'évaluation des enjeux sera basée sur les notes issues de la hiérarchisation comme suit :

Niveau	Faune d'IC* (reproduction)	Flore d'IC*	Habitats d'IC*		
Moyen	Pas de statut	Pas de statut	Pas de statut		
Fort	Notes de 1 à 9**	Notes de 1 à 9**	Notes de 1 à 9**		
Très fort	Notes de 9 à 14**	Notes de 9 à 14**	Notes de 9 à 14**		

<sup>\*</sup>IC= intérêt communautaire

Le niveau d'enjeu de l'IAE/UAE retenue correspond à la note de l'habitat ou de l'espèce, qui s'y reproduit, la plus élevée parmi les habitats d'intérêt communautaire ou les espèces d'intérêt communautaire présentes sur l'IAE/UAE.

<sup>\* \*</sup>Notes issues de la hiérarchisation du DOCOB par la méthode CSRPN

#### Exemple:

L'UAE est composée de pelouses à Brachypode rameux (note 8), de garrigue à Chêne kermès (pas de statut) et de matorral à Cade (note 6). Cette UAE est une zone de reproduction pour deux espèces d'oiseaux : le Pipit rousseline (note 8) et le Bruant ortolan (note 10). L'UAE prend la note de l'enjeu le plus fort, soit 10.

Cette UAE est donc classée en enjeux de conservation très fort.

Cette évaluation permet de produire une carte de l'exploitation présentant chaque UAE et IAE affectée d'une couleur correspondante au niveau d'enjeu.

#### 8. Preconisation des mesures

Les mesures préconisées dans le diagnostic sont des mesures idéales de gestion visant à maintenir ou améliorer l'état de conservation des IAE/UAE.

Elles pourront être ajustées selon les contraintes du contexte (sources de financement par exemple) ou de l'exploitation (faisabilité technique).

Les préconisations sont définies en général au niveau territorial sous la forme d'un référentiel de mesures de gestion des IAE/UAE. C'est automatique dans le cas du dispositif MAEt où l'on se réfère aux mesures proposées dans le Projet Agri-Environnemental.

Par défaut en plus des mesures référencées, le technicien en charge du diagnostic pourra intégrer des préconisations particulières.

De la même façon que pour le niveau d'enjeu et l'état de conservation, une carte des mesures de gestion par IAE et UAE est éditée.

#### 9. HIERARCHISATION DES MESURES

Dans le cadre des dispositifs actuels de contractualisation (notamment dans le cadre des MAE territorialisées), il n'est pas toujours possible d'appliquer ces préconisations sur l'ensemble des IAE/UAE de l'exploitation (financements limités, contraintes techniques, intérêt agronomique...). Par conséquent il convient de hiérarchiser les mesures afin que la contractualisation soit réalisée sur les IAE ou UAE dont les niveaux d'enjeux sont les plus forts.

La hiérarchisation est établie en fonction du niveau d'enjeu de l'IAE o u UAE. A niveau d'enjeu égal, les IAE/UAE seront départagées par la présence d'espèces faunistique ou floristique d'intérêt patrimonial.

#### 10. DEROULEMENT D'UN DIAGNOSTIC BIODIVERSITE

- 1. Caractérisation de l'exploitation, localisation des IAE/UAE et inventaire des pratiques par IAE ou UAE.
- 2. Inventaire, cartographie et évaluation de l'état de conservation des IAE/UAE
- 3. Préconisations de gestion et hiérarchisation des mesures
- 4. Rapport de diagnostic

#### 10.1. Caractérisation de l'exploitation

#### Objectifs:

- Connaître les caractéristiques de l'exploitation et les modes de gestion des IAE/UAE (rencontre avec l'exploitant)
- Localiser les IAE et UAE sur photo-aériennes ou préciser les IAE et UAE à partir des ilôts PAC déclarés dans le RPG.

#### Outils:

- Formulaire de saisie « Exploitation »
- Formulaire de saisie «Pratiques / IAE et UAE »
- Parcellaire de l'exploitation (cadastre ou RPG)
- Photo-aériennes de l'exploitation

# 10.2. Inventaire, cartographie et évaluation de l'état de conservation des IAE/UAE

#### Objectifs:

- Cartographier et caractériser l'ensemble des IAE et UAE : type d'IAE, type d'habitats naturels, recouvrement des habitats et état de conservation (à partir des grilles d'évaluation)
- Inventorier et cartographier les éléments à fort intérêt patrimonial (flore, faune, habitats ponctuels ayant un statut : protection régionale, nationale, livre rouge, déterminant ZNIEFF...)

#### Outils:

- Formulaire « IAE/UAE »
- Photos aériennes de l'exploitation et parcellaire
- GPS pour la localisation des éléments à fort intérêt patrimonial
- Grilles d'évaluation des états de conservation des IAE et UAE

# 10.3. Evaluation du niveau d'enjeu, préconisations de gestion et hiérarchisation des mesures

#### Objectifs:

- Définir par IAE/UAE, les éléments de biodiversité à fort enjeu (faune, flore, habitats) à partir des données de terrain mais également des données bibliographiques mises à disposition (données issues des inventaires des DOCOB, base de données du CEN, base de données CBNMP, données ZNIEFF...)
- Définir ou choisir les mesures de gestion idéales des IAE/UAE en fonction des enjeux et de l'état de conservation
- Hiérarchiser les mesures en fonction des enjeux de conservation

#### Outils:

- Projet de territoire (DOCOB, PAE, diagnostic de territoire, plan de gestion...)
- Hiérarchisation des enjeux au niveau territorial ou méthode présentée ci-dessus

#### 10.4. Rapport et rendu du diagnostic

#### Objectifs:

- informer et sensibiliser l'exploitant sur la biodiversité de l'exploitation
- amener l'exploitant à maintenir ou améliorer ses pratiques en faveur de la biodiversité
- créer un moment de rencontre et de discussion avec l'exploitant au sujet de la biodiversité et des liens existants entre biodiversité et pratiques agricoles

#### Contenu:

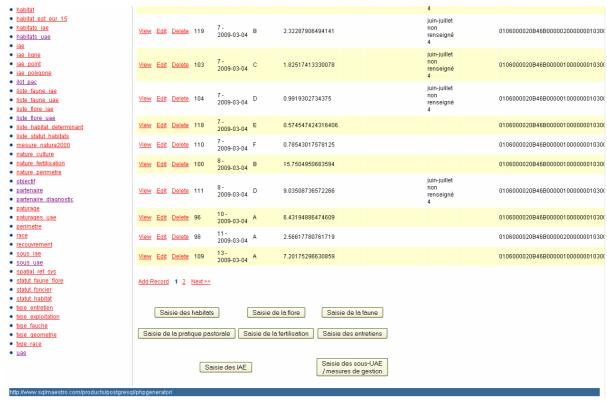
- Une couverture par site
- Une fiche technique synthétique des résultats obtenus :
- Période de réalisation, nom du diagnostiqueur et de sa structure
- Une carte de localisation de l'exploitation
- Une rubrique observations générales
- Un encart dédié au taux d'artificialisation et part des IAE/UAE (échelle à curseur)
- Un encart dédié à l'état de conservation (diagramme circulaire)
- Un encart dédié aux niveaux d'enjeux écologiques (diagramme circulaire)
- Une carte des niveaux d'enjeux écologiques des IAE/UAE
- Une carte de l'état de conservation des IAE/UAE
- Une carte des préconisations de gestion (MAE ou autres)

- Une fiche d'identité pour chaque UAE
- Un tableau de synthèse reprenant toutes les informations renseignées pour chaque IAE/UAE et hiérarchisant les mesures
- Une page illustrant les éléments de biodiversité à fort enjeu sur l'exploitation.

#### Outils:

Principalement des logiciels libres :

- Base de données « Diagnostic de biodiversité des exploitations agricoles en Languedoc-Rousillon » crée par le CEN L-R (PostGresql)
- Modèle Conceptuel de Données (OpenModelSphere)
- Cartographie (PostGis, MapInfo)
- Interface de saisie (phpGenerator)
- Rapport (I-report)



Interface de saisie de la base de données (DBEA L-R).

### **ANNEXES**

Formulaires de saisie



Date   Technicien						
Description de l'exploitation						
Site :	Surface totale :	Type d'exploitation agricole : Surface totale : Surface diagnostiquée : Foncier :				
Tel.:E-mail:						
CULTURES	PRODUCTIONS	EFFECTIFS / SURFACE				
ELEVAGE						
Autres						

# Pratiques / Infrastructures ou unités agro-écologiques

N°	Utilisation	Pâturage (animaux, nombre bêtes, période, compléments)	Fauche / Broyage / Taille (outils, fréquence, période)	<b>Brûlage</b> (fréquence, période)	Travail du sol (outils, fréquence, semis)	Fertilisation (type, quantité)	Autres (phytosaniataires, plantations)	Objectifs

		Pratiques Pratiques							
N°	Utilisation	Pâturage (animaux, nombre bêtes, période, compléments)	Fauche / Broyage / Taille (outils, fréquence, période)	<b>Brûlage</b> (fréquence, période)	Travail du sol (outils, fréquence, semis)	Fertilisation (type, quantité)	Autres (phytosaniataires, plantations)	Objectifs	

N°	Utilisation	Pâturage (animaux, nombre bêtes, période, compléments…)	Fauche / Broyage / Taille (outils, fréquence, période)	<b>Brûlage</b> (fréquence, période)	Travail du sol (outils, fréquence, semis)	Fertilisation (type, quantité)	Autres (phytosaniataires, plantations)	Objectifs

# Evaluation des infrastructures ou unités agro-écologiques

N° IAE/UAE :		Etat de conservation				<b>.</b>	
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
NO LA E/LIA E			Et al. In an an				
N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation		Observations	Mesures préconisées
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note		
N° IAE/UAE :	r		Etat de cons	ervation		Observations	Mesures préconisées
Habitats (code corine)	recouvrement[%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	mesures precomsees

N° IAE/UAE :		Etat de conservation					
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
	[10]						
N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation			
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
N° IAE/UAE :		Etat de conservation					
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation			
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées

N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation			
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
	[10]						
N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation			
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation			
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées
N° IAE/UAE :			Etat de cons	servation			
Habitats (code corine)	recouvrement [%]	Structure	Composition	Perturbations	Note	Observations	Mesures préconisées

Exemple de diagnostic

### Anonyme



#### Site Natura 2000 FR9101385 CAUSSE DU LARZAC









### **DIAGNOSTIC BIODIVERSITE**



Date de prospection : 04 mars 2009

Date de rédaction : mai 2009

Expert : BARRET Jérémie

#### Présentation de l'exploitation



Nom : Anonyme

Surface de l'exploitation (ha) : 488

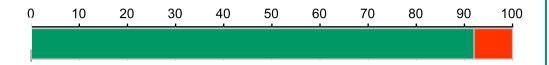
Surface diagnostiquée (ha) : 488

Type d'exploitation : élevage bovins viande

#### Observations particulières

Certains parcs (notamment la Pezade) sont très grands et mériteraient d'être redécouper pour avoir une action optimale du pâturage sur la broussaille. Certaines mares très fortement piétinées par les vaches mériteraient d'être mis en défens en totalité ou en partie.

#### Importance des Infrastructures et Unités Agro-Ecologiques\*

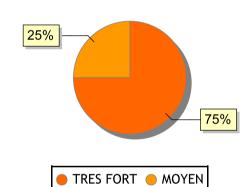


Part des IAE/UAE\*: 92% (450 ha sur 488 ha) - Part des surfaces cultivées : 8%

#### \*Infrastructures agro-écologiques (IAE) et unités agro-écologiques (UAE) :

éléments fixes du paysage à caractère naturel, constituant des refuges pérennes pour la faune et la flore. Les IAE sont soit linéaires soit ponctuelles : haies, fossés, bandes enherbées, mares. Les unités agro-écologiques sont surfaciques : zones humides, pelouses, prairies, garrigues, bois, ...

#### Enjeux biodiversité



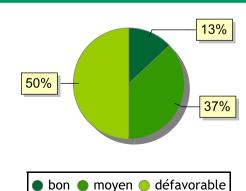
Les enjeux de conservation de la biodiversité sont globalement très forts sur cette exploitation par la présence d'importantes surfaces de pelouses dolomitiques à Armérie de Girard (habitat d'intérêt européen prioritaire) et de surfaces importantes de pelouses à Brome ou à Stipe à fort intérêt pour l'alimentation ou la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux.

Les secteurs à enjeux forts correspondent en partie aux prairies fauchées rares sur le Causse du Larzac.

#### Définition du niveau d'enjeu :

définit l'importance d'une IAE ou d'une UAE pour la conservation de la biodiversité. Ce niveau est définit en rapport avec la hiérarchisation territoriale des enjeux.

#### Etat de conservation\* des IAE et UAE

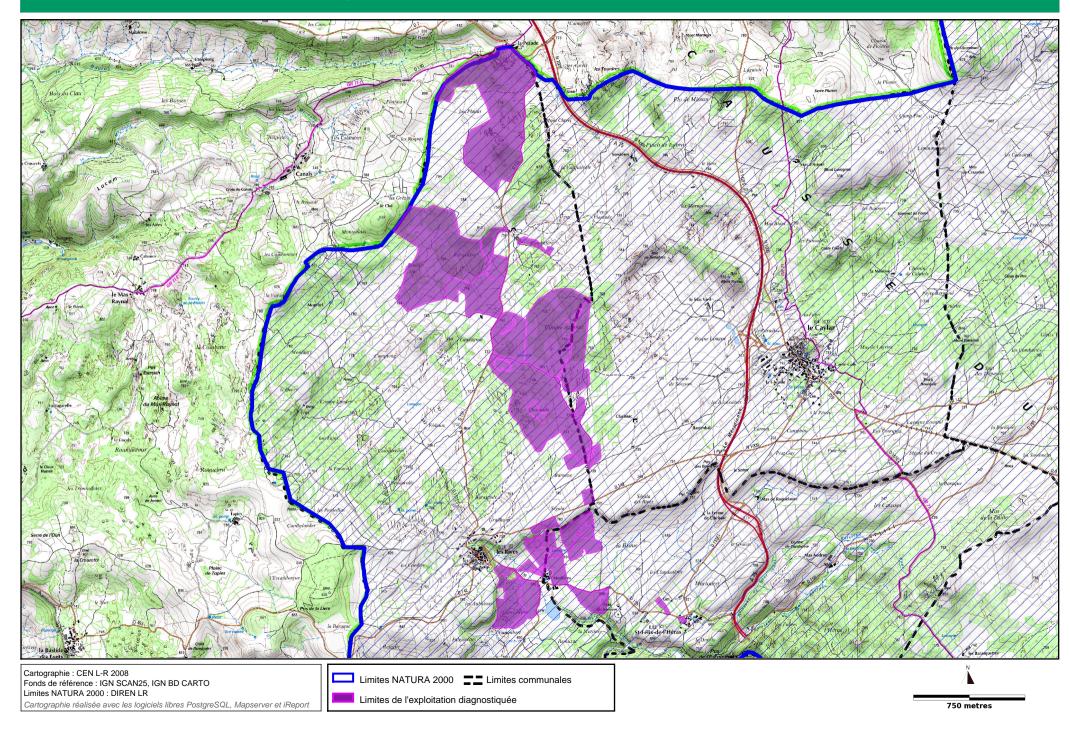


Une grande partie des habitats naturels de l'exploitation est dans un état de conservation moyen ou défavorable du fait de l'embroussaillement par le buis et/ou les buissons noirs. En contrepartie les prairies fauchées (prairies naturelles ou pelouses semi-sèches à Brome) sont en bon état de conservation. La gestion actuelle de ces prairies : non retournement, faible fertilisation, fauche tardive vont dans le sens de la conservation et l'amélioration de l'habitat.

#### \*Définition de l'Etat de conservation :

état d'une IAE ou UAE par rapport à un état de référence optimal pour la biodiversité. Trois critères sont évalués: la structure, la composition et les perturbations

### DIAGNOSTIC BIODIVERSITE : Cartographie de l'exploitation "anonyme"







### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 105.08

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 1

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 1-A

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses dolomitiques à Armérie de Girard	34.514	6220	10	bon	TRES FORT			
Forêts de Hêtres	41.16	9150	10	moyen	FORT	Boisement peu ancien - peu de bois morts - peu de régénération		
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		45	moyen	MOYEN	Embroussaillement		
Forêts de Chênes pubescents	41.711		5		MOYEN			
Landes à Buis	32.64		30		MOYEN			

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_LD2	105.08	Gestion pastorale				





### **Anonyme**





**Surface (ha):** 87.48

Enjeu écologique MOYEN

Ilôt PAC: 2

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 2-A

Objectif:

**Pratiques:** 

Patrimoine naturel									
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire			
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		35	défavorable	MOYEN	Fort embroussaillement (prunliers, buis). Très grand parc à redécouper.			
Forêts de Chênes pubescents	41.711		30		MOYEN				
Landes à Buis	32.64		30		MOYEN				
Landes à Prunelliers et/ou ronces	31.8111		5		MOYEN				

Mesures de gestion							
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges					
LR_LARZ_LD2	84.65	Gestion pastorale					
LR_LARZ_LD3	2.82	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle					





### **Anonyme**





**Surface (ha):** 24.50

Enjeu écologique MOYEN

Ilôt PAC: 2

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 2-B

Objectif:

**Pratiques:** 

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		60	moyen	MOYEN	Embroussaillement		
Landes à Buis	32.64		40		MOYEN			

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_PL1	24.50	Gestion pastorale				





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 5.96

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 2

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 2-C

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses dolomitiques à Armérie de Girard	34.514	6220	5	défavorable	TRES FORT	Extraction de sable		
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		70	moyen	MOYEN	Quelques nitrophiles - surpaturage		
Zones rudérales	87.2		10		MOYEN			
Landes à Buis	32.64		15		MOYEN			

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_LD2	5.96	Gestion pastorale				





### **Anonyme**





**Surface (ha):** 5.22

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 2

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 2-D

Objectif:

**Pratiques:** 

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses dolomitiques à Armérie de Girard	34.514	6220	15	bon	TRES FORT			
Pelouses sèches à Stipe	34.711		15	défavorable	MOYEN	Embroussaillement		
Zones rudérales	87.2		15		MOYEN			
Forêts de Chênes pubescents	41.711		15		MOYEN			
Landes à Buis	32.64		40		MOYEN			

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_LD2	5.22	Gestion pastorale				





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 2.34

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 3

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 3-A

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses sèches à Brome	34.332	6210	30	défavorable	TRES FORT	Surpiétinement, surpâturage, embroussaillement, sol nu		
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		30	défavorable	MOYEN	Surpiétinement, surpâturage, embroussaillement, sol nu		
Forêts de Chênes pubescents	41.711		5		MOYEN			
Landes à Buis	32.64		35		MOYEN			

Faune remarquable	Statut	Enjeu
Triturus marmoratus - Triton marbré	Protection Nationale	TRES FORT

	Mesures de gestion				
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges			
LR_LARZ_LD2	2.34	Gestion pastorale			





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 75.22

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 4

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 4-A

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses dolomitiques à Armérie de Girard	34.514	6220	5	moyen	TRES FORT	Embroussaillement
Pelouses sèches à Brome	34.332	6210	10	défavorable	TRES FORT	Embroussaillement
Pelouses sèches à Stipe	34.711		20	défavorable	MOYEN	Embroussaillement
Forêts de Chênes pubescents	41.711		40		MOYEN	
Landes à Buis	32.64	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	20		MOYEN	
Landes à Prunelliers et/ou ronces	31.8111		5		MOYEN	

Mesures de gestion					
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges			
LR_LARZ_LD2	72.32	Gestion pastorale			
LR_LARZ_LD3	2.90	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle			





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 20.00

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 4

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 4-C

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses dolomitiques à Armérie de Girard	34.514	6220	15	bon	TRES FORT	
Matorrals à Genévrier commun	32.134	5210	5	bon	FORT	
Pelouses sèches à Stipe	34.711		55	moyen	MOYEN	Embroussaillement
Forêts de Chênes pubescents	41.711		10		MOYEN	
Landes à Buis	32.64		15		MOYEN	

Mesures de gestion					
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges			
LR_LARZ_LD2	20.00	Gestion pastorale			





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 67.09

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 5

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 5-C

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses dolomitiques à Armérie de Girard	34.514	6220	10	défavorable	TRES FORT	Embroussaillement > 10%. Quelques pins noirs. Parc trop grand à redécouper
Pelouses sèches à Brome	34.332	6210	20	moyen	TRES FORT	Embroussaillement
Matorrals à Genévrier commun	32.134	5210	5	bon	FORT	
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		20	défavorable	MOYEN	
Forêts de Chênes pubescents	41.711		5		MOYEN	
Landes à Buis	32.64		40		MOYEN	

Mesures de gestion					
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges			
LR_LARZ_LD2	66.11	Gestion pastorale			
LR_LARZ_LD3	0.98	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle			





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 2.32 fauche

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 7

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 7-A

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT	

Mesures de gestion				
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges		
LR_LARZ_PF2	2.32	Limitation de la fertilisation et retard de fauche		





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 2.32 fauche

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 7

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 7-B

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT	

Mesures de gestion				
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges		
LR_LARZ_PF2	2.32	Limitation de la fertilisation et retard de fauche		





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 1.83 fauche

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 7

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 7-C

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT	

Mesures de gestion			
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges	
LR_LARZ_PF2	1.83	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	





### **Anonyme**





Pratiques :
fauche

**Surface (ha):** 0.99

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 7

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 7-D

Patrimoine naturel						
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT	

Mesures de gestion			
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges	
LR_LARZ_PF2	0.99	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	





### **Anonyme**





**Surface (ha):** 0.57

Enjeu écologique MOYEN

IIôt PAC: 7

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 7-E

Objectif:

**Pratiques:** 

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Fourrés et broussailles décidues	31.8		100		MOYEN		

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_LD3	0.57	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle				





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 0.79

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 7

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 7-F

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT		

Mesures de gestion					
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges			
LR_LARZ_PF2	0.79	Limitation de la fertilisation et retard de fauche			





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 15.75

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 8

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 8-B

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	60	moyen	TRES FORT	Présence de pins noirs, recouvrement en ligneux bas (buissons noirs, génévriers)		
Matorrals à Genévrier commun	32.134	5210	10	bon	FORT			
Plantations de Pins européens	83.3112		10		MOYEN			
Fourrés et broussailles décidues	31.8		20		MOYEN			

Mesures de gestion						
Code mesure Surface concernée (ha) Cahier des charges						
LR_LARZ_LD2	15.20	Gestion pastorale				
LR_LARZ_LD3	0.55	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle				





### **Anonyme**

9.04





Surface (na)	8
Enjau ás	_
	Surface (ha)

IIôt PAC: 8 Enjeu écologique **TRES FORT** 

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 8-D

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT		

Mesures de gestion					
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges			
LR_LARZ_PF2	9.04	Limitation de la fertilisation et retard de fauche			





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 6.43

Enjeu écologique TRES FORT

llôt PAC: 10

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 10-A

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	40	défavorable	TRES FORT	Recouvrement en ligneux important (buissons noirs)		
Matorrals à Genévrier commun	32.134	5210	10	bon	FORT			
Fourrés et broussailles décidues	31.8		50		MOYEN			

Mesures de gestion						
Code mesure Surface concernée (ha) Cahier des charges						
LR_LARZ_LD2	5.32	Gestion pastorale				
LR_LARZ_LD3	1.11	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle				





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 2.57

Enjeu écologique TRES FORT

llôt PAC: 11

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 11-A

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	50	défavorable	TRES FORT	Litière importante, recouvrement en buissons noirs important		
Fourrés et broussailles décidues	31.8		50		MOYEN			

Mesures de gestion							
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges					
LR_LARZ_LD3	2.56	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle					





### **Anonyme**





**Surface (ha):** 7.20

Enjeu écologique TRES FORT

Ilôt PAC: 13

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 13-A

Objectif:

**Pratiques:** 

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	85	moyen	TRES FORT	Litière, pruneliers		
Fourrés et broussailles décidues	31.8		15		MOYEN			

Mesures de gestion							
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges					
LR_LARZ_LD3	7.20	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle					





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 1.46

pâturage bovin

Enjeu écologique
TRES FORT

Ilôt PAC: 13

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 13-B

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	moyen	TRES FORT	Perturbations : affouragement, passage de véhicules, nitrophiles	

Mesures de gestion							
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges					
LR_LARZ_LD3	1.46	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle					





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 1.47

Enjeu écologique TRES FORT

llôt PAC: 14

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 14-A

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	60	défavorable	TRES FORT	Recouvrement en buissons noirs important	
Fourrés et broussailles décidues	31.8		40		MOYEN		

Mesures de gestion							
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges					
LR_LARZ_LD3	1.47	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle					





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 1.36 fauche

Enjeu écologique TRES FORT

llôt PAC: 14

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 14-B

Patrimoine naturel								
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire		
Pelouses semi-sèches à Brome	34.3263	6210	100	bon	TRES FORT			

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_PF2	1.36	Limitation de la fertilisation et retard de fauche				





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 0.96

Enjeu écologique MOYEN

llôt PAC: 19

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 19-B

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Pelouses sèches à Stipe	34.7111		90	bon	MOYEN		
Landes à Buis	32.64		10		MOYEN		

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_LD2	0.96	Gestion pastorale				





### **Anonyme**





Pratiques: Surface (ha): 1.69

Enjeu écologique TRES FORT

IIôt PAC: 20

Unité Agro-Ecologique (UAE) : 20-A

Patrimoine naturel							
Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Recouvrement (%)	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire	
Pelouses sèches à Brome	34.332	6210	70	moyen	TRES FORT	Embroussaillement - litière	
Forêts de Chênes pubescents	41.711		5		MOYEN		
Landes à Buis	32.64		25		MOYEN		

Mesures de gestion						
Code mesure	Surface concernée (ha)	Cahier des charges				
LR_LARZ_LD2	1.69	Gestion pastorale				











#### **Anonyme**

**Infrastructures Agro-Ecologiques** (IAE)

Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) sont regroupées ici par mesure préconisée. Les IAE sont notées "a" quand elles concernent des arbres isolés, "h" pour des haies et "m" pour des mares. Le premier numéro rappelle le numéro d'îlot où est localisé l'IAE.

### Mesures préconisées :

LR\_LARZ\_HA1 - Entretien des deux côtés de la haie

**Infrastructure Agro-Ecologique** 

2-h1; 7-h1; 7-h2; 7-h4; 7-h6; 13-h1; 13-h2

Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs,	84			MOYEN	











#### **Anonyme**

**Infrastructures Agro-Ecologiques** (IAE)

Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) sont regroupées ici par mesure préconisée. Les IAE sont notées "a" quand elles concernent des arbres isolés, "h" pour des haies et "m" pour des mares. Le premier numéro rappelle le numéro d'îlot où est localisé l'IAE.

### Mesures préconisées :

LR\_LARZ\_HA2 - Entretien sur un côté de la haie

**Infrastructure Agro-Ecologique** 

2-h2; 2-h3; 2-h4; 2-h5; 2-h6; 5-h1; 6-h1; 7-h3; 7-h5; 8-h1; 8-h2; 8-h3; 11-h1; 11-h2; 12-h1; 14-h1

Habitats naturels	CORINE Biotopes	Natura 2000	Etat de Conservation	Enjeu	Commentaire
Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs,	84			MOYEN	











#### **Anonyme**

Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE)

Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) sont regroupées ici par mesure préconisée. Les IAE sont notées "a" quand elles concernent des arbres isolés, "h" pour des haies et "m" pour des mares. Le premier numéro rappelle le numéro d'îlot où est localisé l'IAE.

### Mesures préconisées :

LR\_LARZ\_PE1 - Restauration-entretien/plans d'eau

**Infrastructure Agro-Ecologique** 

7-m1

Mesures préconisées :

LR\_LARZ\_ZH1 - Mise en défend temporaire

**Infrastructure Agro-Ecologique** 

3-m1











#### **Anonyme**

**Infrastructures Agro-Ecologiques** (IAE)

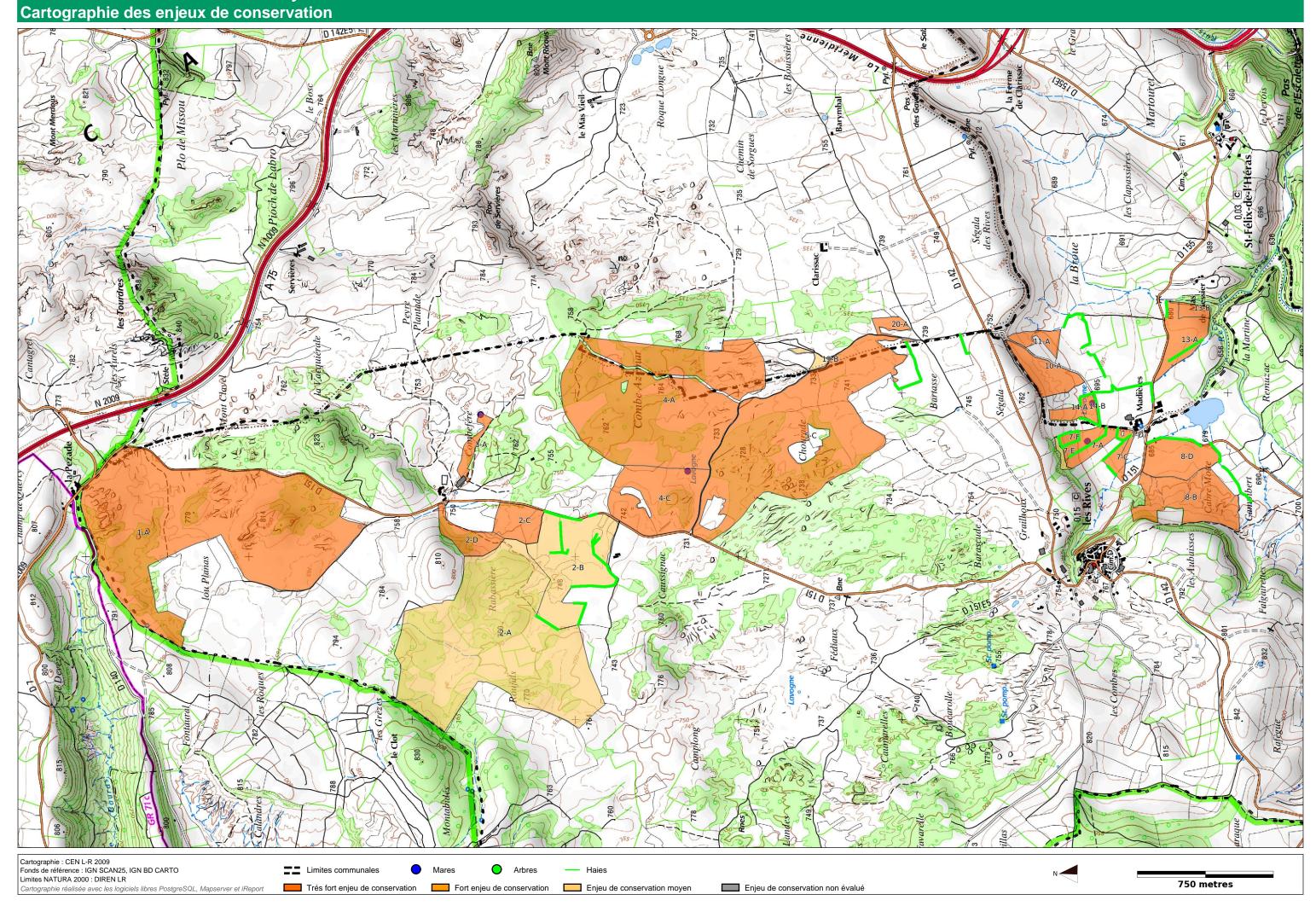
Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) sont regroupées ici par mesure préconisée. Les IAE sont notées "a" quand elles concernent des arbres isolés, "h" pour des haies et "m" pour des mares. Le premier numéro rappelle le numéro d'îlot où est localisé l'IAE.

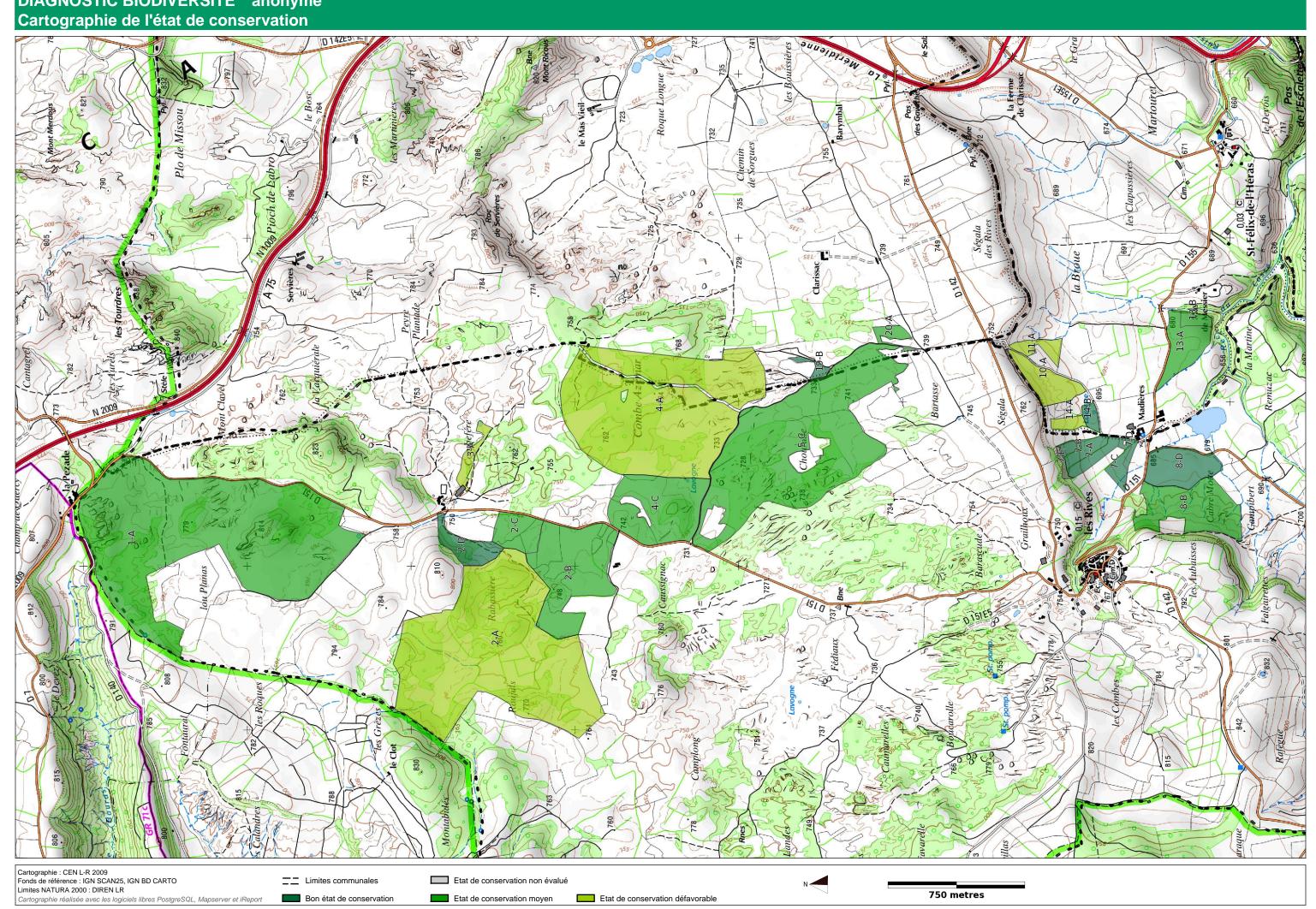
### Mesures préconisées :

sans préconisation de gestion

**Infrastructure Agro-Ecologique** 

4-m1; 14-m1















### **Anonyme**

## Hiérarchisation des mesures pour les Unités Agro-Ecologiques (UAE)

Les mesures sont classées selon l'ordre de priorité des enjeux

llots	UAE	Surface	Code MAE	Cahier des charges	Enjeu	Montant par MAE (€/an)
1	1-A	105.08	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	13 975,64
4	4-A	72.32	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	9 618,56
5	5-C	66.11	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	8 792,63
4	4-C	20.00	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	2 660,00
2	2-C	5.96	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	792,68
2	2-D	5.22	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	694,26
4	4-A	2.90	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	487,78
5	5-C	0.98	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	164,84
3	3-A	2.34	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	311,22
8	8-B	15.20	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	2 021,60
8	8-D	9.04	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	2 456,17
13	13-A	7.20	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	1 211,04
10	10-A	5.32	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	707,56
11	11-A	2.56	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	430,59
7	7-A	2.32	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	630,34
7	7-B	2.32	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	630,34
7	7-C	1.83	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	497,21
20	20-A	1.69	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	TRES FORT	224,77
14	14-A	1.47	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	247,25
13	13-B	1.46	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	245,57
14	14-B	1.36	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	369,51
7	7-D	0.99	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	268,98











### **Anonyme**

## Hiérarchisation des mesures pour les Unités Agro-Ecologiques (UAE)

Les mesures sont classées selon l'ordre de priorité des enjeux

llots	UAE	Surface	Code MAE	Cahier des charges	Enjeu	Montant par MAE (€/an)
10	10-A	0.83	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	139,61
7	7-F	0.79	LR_LARZ_PF2	Limitation de la fertilisation et retard de fauche	TRES FORT	214,64
8	8-B	0.55	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	92,51
10	10-A	0.28	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	TRES FORT	47,10
2	2-A	84.65	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	MOYEN	11 258,45
2	2-B	24.50	LR_LARZ_PL1	Gestion pastorale	MOYEN	3 258,50
2	2-A	2.20	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	MOYEN	370,04
19	19-B	0.96	LR_LARZ_LD2	Gestion pastorale	MOYEN	127,68
2	2-A	0.62	LR_LARZ_LD3	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle	MOYEN	104,28











### **Anonyme**

## Hiérarchisation des mesures pour les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE)

Les mesures sont classées selon l'ordre de priorité des enjeux

llots	IAE	Quantité	Code MAE	Cahier des charges	Enjeu	Montant par MAE (€/an)
12	12-h1	719	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	67,58
2	2-h4	710	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	66,77
5	5-h1	449	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	42,23
11	11-h2	427	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	40,10
7	7-h1	371	LR_LARZ_HA1	Entretien des deux côtés de la haie	MOYEN	63,73
8	8-h2	347	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	32,66
7	7-h2	305	LR_LARZ_HA1	Entretien des deux côtés de la haie	MOYEN	52,44
8	8-h1	286	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	26,91
13	13-h1	243	LR_LARZ_HA1	Entretien des deux côtés de la haie	MOYEN	41,80
7	7-h5	232	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	21,83
2	2-h2	230	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	21,65
2	2-h5	215	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	20,22
11	11-h1	198	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	18,57
2	2-h6	156	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	14,70
8	8-h3	144	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	13,49
6	6-h1	141	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	13,25
7	7-h4	136	LR_LARZ_HA1	Entretien des deux côtés de la haie	MOYEN	23,33
14	14-h1	130	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	12,21
7	7-h6	105	LR_LARZ_HA1	Entretien des deux côtés de la haie	MOYEN	18,05
13	13-h2	97	LR_LARZ_HA1	Entretien des deux côtés de la haie	MOYEN	16,62
7	7-h3	79	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	7,45
2	2-h3	45	LR_LARZ_HA2	Entretien sur un côté de la haie	MOYEN	4,27